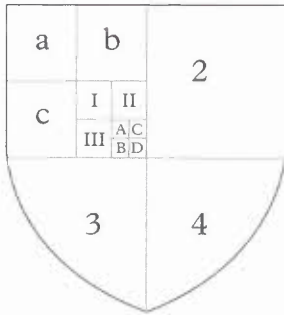


Exemples

de blasonnement



La syntaxe du blason n'est pas fixe et laisse une certaine liberté à l'héraldiste quant à la numérotation des divisions et subdivisions de l'écu.

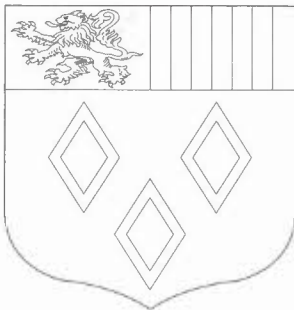
Les blasonnements donnés ci-dessous suivent la méthode adoptée par Michel Pastoureau.

Les quartiers issus d'une première partition sont annoncés en chiffres arabes : 1, 2, 3...

Les partitions de ces quartiers le sont en lettres minuscules : a, b, c...

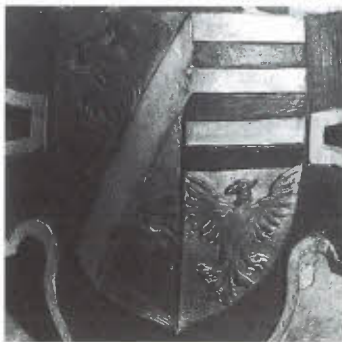
Les partitions de a, b, c... le sont en chiffres romains : I, II, III...

Les partitions de : I, II, III... le sont en lettres majuscules : A, B, C...



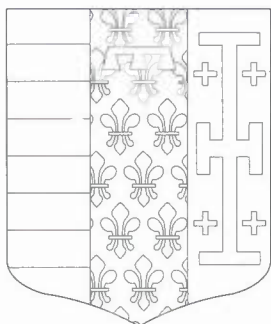
1 - Armoirie d'Anne de Berghes. Elle épouse Adolphe de Bourgogne en 1516.

De sinople à trois mâcles d'argent ; en chef, parti, au 1 : de sable au lion d'or armé et lampassé de gueules ; au 2 : d'or à trois pals de gueules.



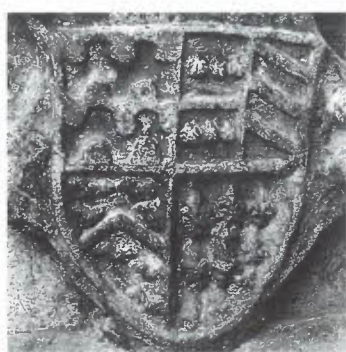
2 - Armoirie d'Antoinette de Fontette. Mariée vers 1528, elle décède vers 1590.

Mi-parti, au 1 : d'or au chevron de gueules, à trois têtes de lion de ... ; au 2 : écartelé, en a : fascé d'or et d'azur ; en b : d'or à l'aigle de gueules.



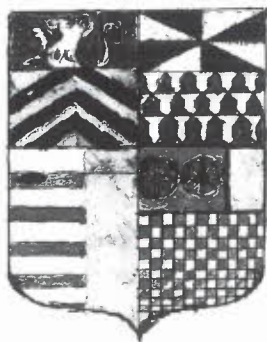
3 - Armoirie de Charles III de Sicile-Duras (1345-1386).

Tiercé en pal, au 1 : fascé d'argent et de gueules ; au 2 : d'azur semé de fleurs de lis d'or, au lambel de gueules ; au 3 : d'argent à la croix potencée d'or, à quatre croisettes recroisetées du même.



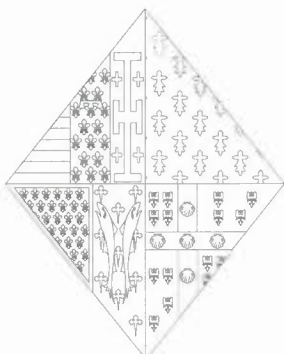
4 - Armoirie de Gabrielle de Rochechouart. Elle épouse François Pot en 1535.

Ecartelé, au 1 : fascé ondé d'argent et de gueules ; au 2 : parti, en a : d'or à la fasce d'azur, à six coquilles du même ; en b : d'or à trois bandes d'azur ; au 3 : d'argent au chevron de gueules, à sept merlettes en orle ; au 4, d'azur semé de fleurs de lis d'or, à une tour d'argent maçonnée de sable.



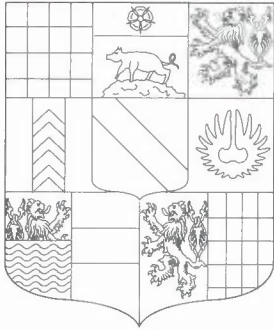
5 - Armoirie de Catherine de Grolée Mévillon (avant 1647).

Ecartelé, au 1 : d'or à trois chevrons de sable, au chef d'azur au lion issant d'argent couronné d'or ; au 2 : coupé, en a : gironné d'or et de sable de huit pièces ; en b : de vair ; au 3 : parti, en a : fascé d'azur et de pourpre ; en b : d'or au chef de gueules ; au 4 : échiqueté d'or et de sable, au chef de gueules à deux roues de sable et à un franc-quartier d'or à senestre.



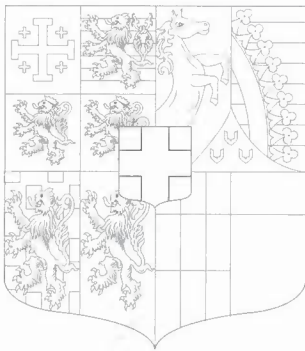
6 - Armoirie de Jeanne de Laval. Elle épouse René d'Anjou en 1454.

Parti, au 1 : coupé, en a : tiercé en pal, au I : fascé d'argent et de gueules ; au II : d'azur à trois fleurs de lis d'or, au lambel de gueules ; au III : d'argent à la croix potencée d'or, à quatre croisettes du même ; en b : parti, au I : d'azur à trois fleurs de lis d'or, à la bordure de gueules ; au II : d'azur semé de croisettes recroisetées au pied fiché d'or, à deux barbeaux adossés du même ; au 2 : coupé, en a : d'hermine ; en b : d'or à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'argent, cantonnée de seize alérions d'azur. Couronne : d'or.



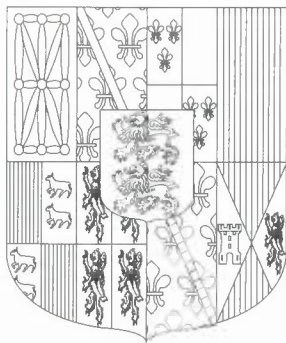
7 - Armoirie de Auguste-Marie-Jeanne de Bade (1704-1726)

Tiercé en fasce, au 1 : tiercé en pal, en a : échiqueté d'or et d'azur ; en b : d'or au sanglier de sable posé sur une terrasse de sinople, au chef d'argent, à une rose de gueules ; en c : d'argent au lion de gueules, la queue fourchée et passée en sautoir, couronné d'or ; au 2 : tiercé en pal, en a : de gueules au pal d'or chargé de trois chevrons de sable ; en b : d'or à la bande de gueules ; en c : d'azur au vol d'argent, chargé d'un croissant d'or ; au 3 : parti de trois, en a : coupé, au I : d'or au lion naissant et contourné de gueules, la queue fourchée et passée en sautoir, couronné d'or ; au II : d'argent à trois fascées ondées d'azur ; en b : d'or à la fasce de gueules ; en c : d'or au lion de gueules, la queue fourchée et passée en sautoir, couronné d'or ; en d : échiqueté d'argent et de gueules.



8 - Armoirie de Marie-Adélaïde de Savoie (1685-1712).

Ecartelé, au 1 : contre-écartelé, en a : d'argent à la croix potencée d'or, à quatre croisettes du même ; en b : burelé d'argent et d'azur, au lion de gueules, la queue fourchée et passée en sautoir, armé, lampassé et couronné d'or ; en c : d'or au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'azur ; en d : d'argent au lion de gueules, la queue fourchée et passée en sautoir, armé, lampassé et couronné d'azur ; au 2 : parti enté en pointe, en a : de pourpre au cheval gai, effrayé et contourné d'argent ; en b : fascé d'or et de sable, au cancerlin de sinople en bande ; en c : d'argent à trois bouterolles de gueules ; au 3 : parti, en a : d'argent semé de billettes de sable, au lion de sable, armé, lampassé de gueules ; en b : de sable au lion d'argent, lampassé de sable ; au 4 : parti, en a : cinq points d'or équipolés à quatre d'azur ; en b : d'argent au chef de gueules ; sur le tout, de gueules à la croix d'argent.



9 - Armoirie d'Antoine Bourbon (1518-1562).

Ecartelé, au 1 : parti, en a : de gueules aux chaînes de Navarre d'or ; en b : d'azur à trois fleurs de lis, à la bande de gueules ; au 2 : parti, en a : contre-écartelé, aux I et IV : d'azur à trois fleurs de lis d'or ; aux II et III : de gueules ; en b : d'or à quatre pals de gueules ; au 3 : parti, en a : contre-écartelé, aux I et IV : d'or à trois pals de gueules ; aux II et III : d'or à deux vaches de gueules, clarinées d'azur ; en b : contre-écartelé, aux I et IV : d'argent au lion de gueules ; aux II et III : de gueules au lion léopardé d'or, armé, lampassé d'azur ; au 4 : parti, en a : d'azur semé de fleurs de lis d'or, à la bande componée d'argent et de gueules ; en b : contre-écartelé en sautoir, aux I et IV : d'or à quatre pals de gueules ; au II : d'argent au lion de gueules ; au III : de gueules au château d'or ; sur le tout, d'or à deux lions passant de gueules, armé et lampassé d'azur.

10 - Armoirie de Catherine de Gonzagues-Clèves (1588-1629).

Ecartelé, au 1 : d'argent à la croix pattée de gueules, cantonnée de quatre aigles de sable, membrées de gueules, chargé d'un écu écartelé, en a et d : de gueules au lion d'or ; en b et c : d'or à trois fascés de sable ; aux 2 et 3 : coupé, en a : parti de trois, au I : de gueules à l'escarboucle d'argent ; au II : d'or à la fasce échiquetée d'argent et de gueules ; au III : d'azur à trois fleurs de lis d'or, au lambel de gueules chargé de châteaux d'or ; au IV : d'or au lion de sable, armé, lampassé de gueules ; en b : parti de deux, au I : d'azur à trois fleurs de lis d'or, à la bordure componée d'argent et de gueules ; au II : de gueules à trois rateaux d'or ; au III : contre-écartelé, en A et D : d'azur à trois fleurs de lis d'or ; en B et C : de gueules à la bordure engrelée d'argent ; au 4 : coupé, en a : parti, au I : d'or à l'aigle bicéphale de sable ; au II : parti, en A : d'argent à la croix potencée d'or, à quatre croisettes du même ; en B : d'or à quatre pals d'or ; en b : tiercé en pal, au I : fascé d'or et de sable, au cancerlin de sinople en bande ; au II : d'azur semé de croisettes recroisetées au pied fiché d'or, à deux barbeaux adossés du même ; au III : de gueules à la croix d'or, cantonnée de quatre C adossés du même ; sur le tout, d'argent au chef de gueules ; sur le tout du tout, d'azur à trois fleurs de lis d'or, à la bordure de gueules chargée de besants d'or.

